

Le Directeur de l'UFR SSI

Vu l'article L 613-1 du code de l'éducation ;
 Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
 Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence ;
 Vu le règlement général des études et des examens de l'Université Bretagne Sud validé en CFVU le 16 juin 2022 et consolidé le 13 juin 2024 ;

Arrêté : 24-25 / 07

Article 1^{er} : le jury de la 2^{ème} année du CUPGE "Mathématiques-Informatique" est constitué de la façon suivante au titre de l'année universitaire 2024/2025 :

CUPGE Mathématiques-Informatique 2^{ème} année VANNES					
Jury de Semestre 1		Jury de Semestre 2		Jury de 2 ^{ème} année CUPGE*	
Nom	Qualité	Nom	Qualité	Nom	Qualité
Luc COURTRAI	Président	Luc COURTRAI	Président	Luc COURTRAI	Président
Bertrand PATUREAU	Membre	Bertrand PATUREAU	Membre	Bertrand PATUREAU	Membre
Line PERRET	Membre	Frédéric RAIMBAULT	Membre	Frédéric RAIMBAULT	Membre
Virginie LE DEVEDEC	Membre	Cyril HUGOUNENQ	Membre	Cyril HUGOUNENQ	Membre
Charlotte PELLETIER	Membre	Claire LAUNAY	Membre	Charlotte PELLETIER	Membre
Gilles DURRIEU	Membre	Gilles DURRIEU	Membre	Claire LAUNAY	Membre
Vincent SEGONNE	Membre	Line PERRET	Membre	Gilles DURRIEU	Membre
Cyril HUGOUNENQ	Membre	Virginie LE DEVEDEC	Membre	Line PERRET	Membre
Quansheng LIU	Membre	Mansour TCHNEGNON	Membre	Vincent SEGONNE	Membre
				Virginie LE DEVEDEC	Membre
				Yassine NASAB	Membre
				Mansour TCHNEGNON	Membre
				Quansheng LIU	Membre

Article 2 : la fonction de président ou de membre de jury ne peut être déléguée. En cas d'empêchement, le directeur prend un nouvel arrêté de nomination de jury. Chaque jury comprend au moins trois membres. Le président du jury fixe les dates de séance et convoque les membres du jury. La présence de tous les membres est obligatoire pour que le jury délibère valablement.

Article 3 : le Directeur de l'UFR Sciences et Sciences de l'Ingénieur est chargé de l'exécution du présent arrêté.

À Vannes, le 16/12/2024
 Le Directeur de l'UFR SSI,

Gilles DURRIEU

* Le jury de 2^{ème} année du CUPGE comprend une partie ou la totalité des membres de jury des deux premiers semestres, et a minima les présidents de jury et les directeurs d'études des deux premiers semestres, et valide les résultats.